

[Text]

country. We obviously have smaller electorates. I think the most singular difference between our legislature and those of southern Canada is the representation by aboriginal people in our Assemblies and Cabinets.

The Chairman: You have every reason as a democratically elected body with equal basis as the provinces to fulfil the role of nomination of senators.

Mr. Penikett: Absolutely. Clearly, the question is a bit academic, as the present senator is going to be around, one assumes, for another generation. Perhaps one of my daughters can aspire to the Senate. I do not know.

The Chairman: By the way, on that subject, at some stage, he will not be around, much as we want him to stay for a long time. At some stage, he will not be. Has the government explained to you how the replacement process would occur?

Mr. Penikett: No.

Senator Macquarrie: Senator Marchand gave his view on Meech Lake. I am troubled by the document. Quite frankly, I would not want to see it disappear. While I am told that Meech Lake and the Langevin Agreement are a seamless garment, I am not sure they are, like the Robe of Turin, a divine one.

If it should be that your recommendation regarding proposed paragraphs 41.(h) and (i) were proposed, we will say—it is an academic exercise—by this committee, did your discussions with the Premiers and others lead you to believe it would make a rent in the seamless garment?

In other words, could we at this stage in our national history have the deletion of proposed paragraphs 41.(h) and (i) and the Meech Lake accord? Regardless of what anxieties people have about it, I really believe that generally across Canada, there is a desire not to let this particular burst of unanimity go. It is too bad it is so fragile. Do you think this would endanger it?

Mr. Penikett: No, Senator, I do not, unless you argue, as I think Senator Marchand did, that this seamless garment is in fact an emperor's robe. I do not think you should be troubled by doing what we are requesting, which is to simply add another buttonhole or two.

Senator Macquarrie: I am grateful to have your advice on it. I was a little surprised, if I may say so, as the Oxonians put it, that you put so much emphasis on Quebec. Let the north be sacrificed to save Quebec. Some of the academics who know great answers beyond mere politicians indicated at the task force discussions that they thought other provinces were probably more activated in this part than Quebec. As you recall, they went into the whole question of finances and transfer of funds. I do not recall them mentioning Quebec in that connection.

Mr. Penikett: Senator, the point I was trying to make is that it is difficult to find evidence of anybody having unkind attitudes towards the territories. The one bit of evidence we could

[Traduction]

que que dans les autres parties du pays. Bien entendu nous avons moins d'électeurs. Je pense que la principale différence entre notre législature et celles du sud du Canada est le fait que les autochtones sont représentés aux réunions des assemblées et du Cabinet.

Le président: En tant que corps législatif démocratiquement élu, vous avez le droit, autant que les provinces, de nommer des sénateurs.

M. Penikett: Absolument. Manifestement, cette question est plutôt d'ordre théorique, puisque le sénateur va être là, on peut le supposer, pour au moins une autre génération. Peut-être une de mes filles pourra-t-elle aspirer à devenir sénateur. Je ne le sais pas.

Le président: Incidemment, à ce sujet, il va arriver un moment où il ne sera plus là, bien que nous souhaitons qu'il y soit. Le gouvernement vous a-t-il expliqué comment se déroulerait le processus de remplacement?

M. Penikett: Non.

Le sénateur Macquarrie: Le sénateur Marchand a exprimé son avis sur l'Accord du lac Meech. Ce document me trouble. Franchement, je n'aimerais pas le voir disparaître. Bien qu'on affirme que l'Accord du lac Meech et l'accord de l'immeuble Langevin soient sans faille, je ne suis pas sûr qu'ils soient, comme le suaire de Turin, d'origine divine.

Advenant, disons, que vos recommandations concernant les alinéas 41.(h) et (i) soient proposées—il s'agit d'une simple hypothèse—par ce comité, les discussions que vous avez eues avec les premiers ministres et d'autres vous conduisent-elles à croire que ces recommandations feraient un accroc à l'accord?

En d'autres termes, pourrions-nous, à cette étape de l'histoire de notre pays, supprimer les alinéas 41.(h) et (i) de l'accord du Lac Meech? Indépendamment de l'anxiété qu'éprouvent certaines personnes à cet égard, je crois vraiment que les Canadiens désirent en général ne pas laisser passer cette occasion de faire l'unanimité. Il est dommage que cet accord soit si fragile. Pensez-vous que cette mesure le mettrait en danger?

M. Penikett: Non, Monsieur le sénateur, je ne le crois pas, à moins que vous le compariez, comme je pense que le sénateur Marchand l'a fait, à la tunique d'un empereur. Je ne pense pas que ce nous demandons, qui consiste simplement à y percer une boutonnière ou deux, devrait vous troubler.

Le sénateur Macquarrie: Je vous remercie de m'avoir donné votre avis à ce sujet. J'ai été un peu surpris, je le reconnais, que vous insistiez tant sur le Québec. Sacrifiions le nord pour sauver le Québec. Certains universitaires qui en savent beaucoup plus que nous simples politiciens ont affirmé au cours des discussions du groupe de travail qu'ils pensaient qu'il y avait d'autres provinces qui jouaient sans doute un plus grand rôle dans ce domaine que le Québec. Ils ont abordé, vous vous le rappellerez sans doute, toute la question des finances et du transfert de fonds. Je ne me rappelle pas qu'ils aient mentionné le Québec à cet égard.

M. Penikett: Monsieur le sénateur, ce que j'essayais de faire ressortir c'est qu'il est difficile de trouver des preuves que quin-
conque fasse preuve d'une attitude négative à l'égard des Ter-